

LES TRANSPORTS

LA MODIFICATION DE LA COMPÉTENCE RELATIVE AUX PASSAGES À NIVEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Rock (Jacques-Cartier-Lasalle): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports au sujet de l'accident tragique qui s'est produit à Dorion et de celui qui a eu lieu le lendemain à Pointe-Claire. Comme les municipalités et les ministères provinciaux de la voirie prennent l'initiative de supprimer les passages à niveau et comme la caisse fédérale des passages à niveau paie 80 p. 100 du coût jusqu'à concurrence de \$500,000 pour chaque nouveau passage à niveau que l'on supprime, le ministre des Transports songerait-il à demander à la Commission des Transports de prendre l'initiative de planifier et d'exécuter ces travaux à l'avenir plutôt que de s'en remettre aux municipalités et aux ministères provinciaux?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): A l'heure actuelle, comme mon honorable ami le sait, le comité des transports est saisi d'un projet de loi sur les transports traitant de la caisse des passages à niveau. J'espère que le député posera sa question au comité, là où il sera plus facile d'en étudier les implications que cela ne l'est, ici, à l'appel de l'ordre du jour.

[Français]

M. Gérard Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre des Transports est-il au courant que présentement la Commission des transports accorde une extension de temps et prolonge les délais prévus dans certaines ordonnances obligeant certaines compagnies de chemins de fer d'installer des signaux de protection automatiques à certains passages à niveau? Dans le cas de l'affirmative, qui assumera la responsabilité pour les morts éventuelles à la suite de ces délais?

[Traduction]

L'hon. M. Pickersgill: Je me renseignerai volontiers même si cette question ne se pose pas dans cet incident regrettable car il y avait des signaux sur les lieux à cette occasion; on veut simplement savoir s'ils ont bien fonctionné.

[Français]

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Excusez-moi s'il y a plusieurs questions posées; c'est parce qu'on a renoncé au débat d'urgence.

Je voudrais demander à l'honorable ministre des Transports s'il a l'intention, au cours

de cette enquête, de faire en sorte que cette commission permette aux témoins qui viendront d'exprimer leurs griefs contre tous les passages à niveau au Canada et pour qu'elle entende les suggestions qui pourront être proposées?

[Traduction]

L'hon. M. Pickersgill: La Commission des transports se propose de tenir une audience publique à propos de cet accident dès que les travaux d'enquête seront terminés. A une pareille enquête, les témoins qui ont quelque chose à faire savoir sous forme de témoignages ou de propositions dans cet ordre d'idée pourront, bien entendu, comparaître.

Quant à la question soulevée par le député, nous savons tous l'intérêt vif qu'il porte à cet accident dont quatre des victimes étaient de sa circonscription. D'après moi, il faudrait mener la plus vaste enquête possible dans ces accidents, car il est tout aussi regrettable qu'ils fassent quatre victimes qu'un plus grand nombre.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Le ministre des Transports se renseignera-t-il également au sujet d'un accident qui s'est produit à un mille environ plus bas sur la voie; cette fois il s'agissait d'un train du Pacifique-Canadien mais les voyageurs ont eu le temps de sortir de la voiture avant qu'elle soit heurtée. Le train a été «pris» entre les feux de signalisation rouges et les barrières un peu plus loin. Le ministre se renseignerait-il à ce sujet également?

L'hon. M. Pickersgill: Oui.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPORTATION POSSIBLE DE CHALUTIERS DE PÊCHE DE LA POLOGNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): J'aimerais poser au ministre du Commerce une question découlant du fait que pendant son voyage en Pologne il s'est entretenu avec les autorités de ce pays de la possibilité pour le Canada d'acheter des chalutiers de pêche. Le ministre peut-il promettre aux entreprises canadiennes de construction navale que le gouvernement ne prendra aucune décision nuisible à leurs intérêts?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Le député peut se rassurer car de telles transactions ne sont pas imminentes.

M. MacEwan: J'aimerais demander au ministre responsable des subventions à la construction navale s'il promettra à ces entreprises canadiennes qu'aucun changement n'interviendra dans le présent programme de